Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 031-253100572-20260512-2026_23-DE

SIPOM

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
SIPOM DE REVEL
DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt six, le douze mai à 20h30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

Délégués titulaires

Nom	Prénom	Statut	Procuration à
ADROIT	Sophie		CODECCO Serge
ALBOUY	Mélanie	Présent(e)	
ALIU	Dominique		
ALLIOUX	Jean-Marc	Présent(e)	
AMIEL	Armonie	Présent(e)	
AUBOURG	Patrick	Présent(e)	
BARDOU	Adeline		
BEAUJARD	Caroline	Présent(e)	
BEDE	Marc		
BENNES	Richard	Présent(e)	
BERSEILLE	Pascal	Présent(e)	
BIEZUS	Patrice		ROUANET Géraldine
BORDIGNON	Mathieu		
BOULANGER	Justine	Présent(e)	
BOUSCATEL	Camille	Présent(e)	
BRUN	Colette		
CANS	Charline	Présent(e)	
CHIABRANDO	Marc		
CLARY	Camille	Présent(e)	
CLOAREC	Françoise	Présent(e)	
CODECCO	Serge	Présent(e)	
CRUZEL	Jean-Claude	Présent(e)	
DE CAFFARELLI	Marie-Laure		
DERAMOND	Sébastien	Présent(e)	
DEVAUX	Marie		
FAGET	Odette	Présent(e)	
FERRAN	Franck	Présent(e)	
FEZZANI	Khaled	Présent(e)	
FONTES	Gérard	Présent(e)	
GALANTI	Laurie	Présent(e)	
GASSET	Emilie	Présent(e)	
GELIS	Guillaume		
GLAUDE	Ludovic	Présent(e)	
GRANGIS	Laurent	Présent(e)	
GRENARD	Stéphanie		
GUIROLA	Carine		
IMBERT	Frédéric	Présent(e)	
LACROUX	Evelyne	Présent(e)	
LAFFINEUR	Pierre	Présent(e)	
LAURENS	Philippe	Présent(e)	
LAURENT	Cécile	Présent(e)	
LAURENT	Anne	Présent(e)	
LEBRETON	Delphine	Présent(e)	
LEDOUX	Francis	Présent(e)	
LEFEBVRE	Quentin		
LERAY	Mélissa	Présent(e)	
MAGNIN	Gérald	Présent(e)	
MALINGE	Jean-Luc	Présent(e)	
MARGUET	Vivien	Présent(e)	
MARTINEZ	François	Présent(e)	
MARTORELL	Didier	Présent(e)	
ORBILLOT	Pascal	Présent(e)	
OULÈS	Karine	Présent(e)	
OURLIAC	Véronique		
PAPIN	Florence	Présent(e)	
PASTRE	Marie		
PECHMEJA	François		
PELLETIER	Florence	Présent(e)	
PODIO	Jean-Marc	Présent(e)	
POUS	Thierry	Présent(e)	
PUJOL	Francis	Présent(e)	
QUOIQUE	Marie	Présent(e)	
ROCACHÉ	Olivier	Présent(e)	
ROUANET	Géraldine	Présent(e)	
ROUGIER	Thierry	Présent(e)	
SCHNEIDER	Jean-Louis		
SEMAT	Thierry	Présent(e)	
SILVA	Lucie	Présent(e)	
THURIES	Nicolas	Présent(e)	
TROUDART	Corinne	Présent(e)	
VERNIER	Jean-Claude	Présent(e)	

Délégués suppléants

Nom	Prénom	Statut
ALLIN	Dominique	
AUSSAGUEL	Sylvie	Présent(e)
BARBASTE	Pierre	
BARLERIN	Anne-Charlotte	
BATUT	Jean-Pierre	
BAUDUIN	Chantal	
BERMOND	Guy	
BOURGAREL	Roger	
BRUNET	Magalie	
CALLEJON	Sabrina	
CAMINADE	Christian	
CAPUZZI	Nathalie	
CARRIEROU	Elian	
CAZELLES	Jean-Pierre	
CHATEIGNIER	Magali	Présent(e)
CHOPIN	Elisabeth	
CORDIEZ	Serge	
CUQ	Isabelle	Présent(e)
DE VILLELE	Philippe	
DELHON	Jacques	
DOS REIS	Magali	
DUTHU	Romain	Présent(e)
ESCUDIE	Céline	Présent(e)
FABRE	Christian	
FIGNES	Jean-Claude	
FOUILLEUL	Philippe	
FOUQUERAY	Thierry	
FOURNIER	Cédric	
GARCIA	Jérôme	
GENTY	Cécile	
GERARD	Corine	
GIROUD	Loïc	
GROTTO	Emmanuel	
IZARD	Annie	
JAUROU	Gilles	Présent(e)
JONQUIERES	Vincent	
LAFFON	Corinne	
LANDES	Fabien	
LARRIBE	Julie	
LAURENS	Magali	
LE ROY	Dominique	
LUMEAU	Grégoire	
LUX	Pierre	
MAROSA	Arielle	
MEDJAHERI	Lynda	
MENOU	Julie	
MEYER	Pierre-François	
MINEO	Michelina	
MORIN	Claude	
MOULIN	Dominique	
NAVARRO	Karine	
NOUVEL	Gérard	
OUILLON	Pierrette	
OULES	Nicole	
PRISSET	Marie	
REVERBEL	Claire	
REY	Mickaël	
RIVAIRAN	Laëtitia	
ROUANET	Martine	
ROUHIER	Brigitte	
ROUQUET	Serge	
SABLAYROLLES	Karine	
SALVIAC	Didier	
SERAN	Loïc	
THOMAS	Marie-Laure	
THOMAS	Christian	
TOURRETTE	Philippe	
TREMBLAY	Cédric	
VERCRUYSSE	Sandrine	
VINCENT	Sophie	
YANG	Albert	

Nombre de délégués titulaires présents : 53
Nombre de délégués suppléants présents : 6
Nombre de procurations : 2
Secrétaire de Séance : Madame Laurie GALANTI

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 031-253100572-20260512-2026_23-DE

Objet : Détermination du nombre de vice-Présidents

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par ordonnance n° 2025-526 du 12 juin 2025 – art 1 ;
Vu l'article 6 des statuts du SIPOM adoptés par la délibération du 26 avril 2023, N° 2023_15_2 ;

Le Président indique aux membres du Conseil syndical que le bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. En outre, l'article 6 des statuts du SIPOM prévoit que le Conseil Syndical élit parmi ses membres, son Bureau qui est composé de 15 membres.

Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze Vice-Présidents, ou être inférieur à 4.

Il résulte de ces dispositions que le Conseil syndical du SIPOM composé de 71 membres pourrait désigner 15 Vice-Présidents.

Considérant que le fonctionnement traditionnel du SIPOM a été établi à 4 Vice-Présidents, le Président propose aux membres du Conseil syndical de poursuivre la composition du bureau à 4 Vice-Présidents.

Les membres du Conseil Syndical après en avoir délibéré décide, à 58 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, et 1 personne n'ayant pas pris part au vote :

- **De fixer à quatre (4) le nombre de Vice-Présidents**
- **D'autoriser le Président à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération**

Fait à Revel, le 12 mai 2026,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES ORDURES MENAGERES
Avenue Marie Curie
Zi de la Pomme
31250 REVEL

Le Président,

Jean-Claude VERNIER

Acte rendu exécutoire après
son envoi en Préfecture le :
18 mai 2026

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.